



**ARKAB SALUE
SES EFFORTS**

**Production
et exportations,
Sonelgaz vise de
nouveaux horizons**

Page 4

SOUDAN

Initiative du Président Tebboune pour résoudre la crise



Afin d'aider le Soudan à surmonter la crise actuelle, le Président Abdelmadjid Tebboune a appelé, en tant que Président en exercice du Sommet arabe, à une action commune et urgente au niveau de quatre organisations internationales : Organisation des Nations unies (ONU), Union africaine (UA), Ligue arabe et Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Il s'agit « d'éviter davantage d'escalade et mettre un terme aux combats entre les frères soudanais, en les amenant à faire prévaloir la sagesse et à privilégier le dialogue dans la résolution de leurs différends, tout en évitant au peuple soudanais les risques de s'engager dans la spirale de la violence meurtrière qui constitue un danger à la fois pour la paix sociale et pour le processus de règlement politique au Soudan».

Lire en page 2

COMMERCE, EN INSPECTANT LA CACI ET LE CNRC Zitouni à la quête d'un nouveau statut

Page 4



PERMANENCE
D'AID EL FITR

**Plus de 50.000
commerçants
réquisitionnés**

Page 3



**3 MILLIONS DE RETRAITÉS
ET 2 MILLIONS DE
CHÔMEURS ONT BÉNÉFICIÉ
DES REVALORISATIONS**

**«L'attachement de l'Etat
à la préservation de la
dignité des citoyens
réaffirmé»**

Page 3

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 42 morts et 1633 blessés en une semaine

Quarante-deux (42) personnes ont trouvé la mort et 1633 autres ont été blessées dans 1320 accidents de la circulation survenus durant la période du 9 au 15 avril à travers plusieurs régions du pays, indique mercredi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mila où quatre personnes sont décédées et 51 autres ont été blessées dans 36 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont effectué 1045 interventions pour l'extinction de 744 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Tlemcen (39), Mostaganem (34). Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 4412 interventions pour le sauvetage de 277 personnes en situation de danger, ainsi que l'exécution de 3.924 opérations de diverses assistances.

CRAAG Secousse tellurique de magnitude 3,1 dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj

Une secousse tellurique de magnitude 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier mercredi à 9h49 dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au Sud-Ouest de Medjez, précise la même source.

AÏD EL-FITR la nuit du doute pour l'observation du croissant de Choual fixée à ce soir

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual de l'année 1444 de l'Hégire (2023) a été fixée pour jeudi, a annoncé hier mercredi la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Une conférence consacrée à la nuit du doute sera animée après la prière du Maghreb à Dar El-Imam (El Mohammadia, Alger) et sera retransmise en direct à travers les médias audiovisuels, ajoute la même source.

Soudan

Initiative du Président Tebboune pour résoudre la crise

Afin d'aider le Soudan à surmonter la crise actuelle, le Président Abdelmadjid Tebboune a appelé, en tant que Président en exercice du Sommet arabe, à une action commune et urgente au niveau de quatre organisations internationales : Organisation des Nations unies (ONU), Union africaine (UA), Ligue arabe et Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Il s'agit «d'éviter davantage d'escalade et mettre un terme aux combats entre les frères soudanais, en les amenant à faire prévaloir la sagesse et à privilégier le dialogue dans la résolution de leurs différends, tout en évitant au peuple soudanais les risques de s'engager dans la spirale de la violence meurtrière qui constitue un danger à la fois pour la paix sociale et pour le processus de règlement politique au Soudan».

Dans ce but, le Président Tebboune a adressé des messages au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au président en exercice de l'UA, président de la République des Comores, Osmani Ghazali, et au secrétaire exécutif de l'IGAD, Dr. Workneh Gebeyehu, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République. Le Président de la République a souligné dans ses trois messages que «les développements dangereux et regrettables que connaît la République du Soudan, pays frère, avec ses complications internes et ses répercussions externes, posent désormais un défi commun qui requiert la conjugaison des efforts de tous les acteurs régionaux et internationaux», fait savoir le communiqué de la Présidence. Saluant les démarches individuelles entreprises par ces organisations, le président de la République a affirmé qu'«il était encore possible de les valoriser et de fructifier les acquis escomptés à travers des efforts collectifs visant à exhorter, d'une seule voix, les frères au Soudan à cesser immédiatement tous les affrontements, et à l'impératif de faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et à empêcher l'effusion de sang».

«L'unification des efforts des acteurs internationaux et régionaux, de manière collective et urgente,



«L'unification des efforts des acteurs internationaux et régionaux, de manière collective et urgente, pour objectif d'œuvrer à un cessez-le feu». (Photo : DR)

a pour objectif d'œuvrer à un cessez-le feu, d'apaiser la situation et d'instaurer une nouvelle ère ré-

pondant aux ambitions et aspirations du peuple soudanais frère à une vie digne dans la paix, l'har-

ANP :

Une bande criminelle transnationale arrêtée et plusieurs armes de guerre récupérées

« Une bande de criminelle transnationale composée de huit (08) individus a été arrêtée par les forces de sécurité à Tamanrasset, en 6^e Région Militaire, a indiqué, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). En plus de l'arrestation de ce groupe de criminel les éléments des forces de sécurité ont réussi à récupérer plusieurs armes de guerre et du matériel roulant tout terrain.

Selon le même communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait savoir que dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation des frontières nationales, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont arrêté, dans le courant de cette semaine, à Tamanrasset en 6^e Région Militaire, une bande criminelle transnationale». Cette opération «qui fait suite à l'exploitation efficiente d'informations, a permis de mettre hors d'état de nuire les membres de cette bande, composée de 8 criminels qui semaient la terreur et la peur au sein de la population en utilisant des armes. En outre, trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet automatique et un véhicule tous-terrains ont été récupérés lors de cette même opération», précise le communiqué.

«Les criminels arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tamanrasset où ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les chefs d'inculpation : constitution d'une association de malfaiteurs, possession et utilisation d'armes et de munitions sans autorisation et crime de vol en usant d'armes», a-t-on ajouté de même source. Pour rappel, les forces de sécurité ont appréhendé au cours de la semaine dernière huit individus soupçonnés de soutenir les terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national. Cependant, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires 21 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc.

Ces opérations de qualité viennent réitérer «la détermination des unités de l'Armée nationale populaire engagées sur l'ensemble du territoire national pour la protection des citoyens en mettant en échec toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays», a conclu le communiqué. L'arrestation de ces criminels jugés très dangereux a trouvé un écho favorable au sein de la classe politique et surtout des citoyens. Ces derniers n'ont pas manqué de féliciter et encourager les forces de sécurité pour les efforts déployés dans le but d'assurer la sécurité des biens et des personnes et de veiller sur la tranquillité des citoyens.

Moncef Redha

monie et la stabilité», a souligné la même source. Le Président en exercice du Sommet arabe a mis en relief, par la même occasion, «la disposition de l'Algérie à intensifier ses efforts en coopération et collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux en vue d'une contribution effective aux efforts et démarches visant à faire cesser les affrontements entre les frères soudanais et à les exhorter à revenir rapidement au processus de paix pour un règlement définitif et durable de la crise soudanaise». La même source explique que «l'initiative du président de la République intervient dans le contexte de la dégradation accélérée de la situation au Soudan, sur fonds de poursuite des affrontements armés entre l'Armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, causant de lourdes pertes humaines et matérielles, ce qui requiert une action internationale pour mettre un terme à l'effusion du sang et revenir au processus de paix pour le règlement de la crise soudanaise profonde». En tant que pays non-aligné et grâce à la constance dans ses positions à l'échelle internationale, dont la justesse est systématiquement vérifiée par les faits, l'Algérie est bien placée diplomatiquement pour initier des actions en vue de mettre fin à des conflits. Le Président Tebboune a reçu lundi soir un appel téléphonique du président turc Recep Tayyip Erdogan, au cours duquel les deux Présidents ont discuté de «l'évolution dangereuse et regrettable de la situation sécuritaire au Soudan, pays frère, ainsi que des moyens à même de trouver une solution pour contenir, politiquement, la situation et mettre fin aux hostilités entre les frères en ce mois de Ramadhan, mois de piété et du pardon», soulignant «l'importance de privilégier le dialogue et l'intérêt suprême» du Soudan.

Depuis samedi matin dernier, des affrontements violents et à grande échelle ont lieu entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), dans des zones distinctes du Soudan, dont la plupart sont concentrées dans la capitale, Khartoum, et le Nord, alors que chacune des deux parties tente de contrôler les quartiers généraux vitaux et prétend même les contrôler à travers leurs communiqués.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

MDN

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 9 qx de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de 9 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 36 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 12 au 18 avril en cours, indique un bilan opérationnel rendu public hier mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 12 au 18 avril courant, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières nationales, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté 3 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national». Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, «des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 36 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc s'élevant à 9 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité et saisi 97.154 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djannet, des détachements de l'ANP «ont arrêté 50 individus et saisi 38 véhicules, 67 groupes électrogènes et 56 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», note encore le bilan qui ajoute que «32 autres individus ont été arrêtés, et 8 fusils de chasse, ainsi que d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 233 tonnes ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national». De même, les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 67.378 litres à Souk Ahras, El-Tarf, Tébéssa, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar», souligne la même source, relevant que «191 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national».

3 millions de retraités et 2 millions de chômeurs ont bénéficié des revalorisations

«L'attachement de l'Etat à la préservation de la dignité des citoyens réaffirmé»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, est revenu, avant-hier mardi, depuis la wilaya de Tipasa, sur la décision de revalorisation des pensions de retraites et de l'allocation chômage prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

« Près de 3 millions de retraités et 2 millions de chômeurs avaient bénéficié de la décision de revalorisation des pensions et de l'allocation chômage prise par le chef de l'Etat », a-t-il indiqué. Estimant que ces chiffres sont des indicateurs qui témoignent de l'attachement des pouvoirs publics à la préservation de la dignité des citoyens, qui est une priorité.

Et ce, a fait savoir Fayçal Bentaleb, par le renforcement de la confiance des citoyens dans l'administration et les services publics à travers la consécration de la transparence et du pouvoir d'intervention positive.

S'exprimant au terme d'une visite



Des indicateurs qui témoignent de l'attachement des pouvoirs publics à la préservation de la dignité des citoyens, qui est une priorité. (Photo : D.R)

de travail dans la wilaya de Tipasa, le ministre, accompagné du wali, Aboubakr Seddik Boucetta, a affirmé que plus de 2.985.000 retraités avaient bénéficié de l'augmentation exceptionnelle des pensions de retraite versées au mois de mars dernier, avec une incidence financière de plus de 148 milliards de dinars par an, a observé Fayçal Bentaleb.

S'agissant de la décision relative à la hausse de l'allocation chômage, a poursuivi le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, celle-ci a touché plus de 1.900.000 bénéficiaires. Faisant remarquer que l'allocation chômage est un accompagnement pour les jeunes chômeurs jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi, la qualifiant de pont pour accéder au monde du travail et de mécanismes de l'Etat visant à protéger la dignité des citoyens.

Le ministre du Travail, de l'Em-

ploi et de la Sécurité sociale a, à l'occasion, dévoilé le nouveau calendrier de versement de l'allocation-chômage sur les comptes CCP, à savoir les 26, 27 et 28 de chaque mois, en trois tranches en fonction du dernier numéro des comptes CCP.

« La première tranche de l'allocation sera versée le 26 de chaque mois au profit de ceux dont les numéros du compte courant postal (CCP) se terminent par 0, 1, 2 et 3, alors que les personnes dont les numéros de CCP se terminent par 4, 5 et 6 percevront leur allocation le 27 de chaque mois et la dernière tranche sera versée le 28 et concernera les numéros se terminant par 7, 8 et 9, selon les précisions fournies », a-t-il dit.

Durant sa visite de travail qu'il a effectuée dans divers établissements relevant de son secteur, notamment l'Agence de l'emploi, la Caisse de retraite, celle des

assurances sociales des travailleurs salariés et la Caisse de sécurité sociale des travailleurs non-salariés, Fayçal Bentaleb a insisté sur la nécessité d'aller de l'avant dans la numérisation du secteur pour garantir la transparence et évaluer les performances.

Rappelons qu'à son installation à la tête du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en remplacement de Youcef Chorfa, suite au dernier remaniement ministériel opéré par le chef de l'Etat, Fayçal Bentaleb a relevé la nécessité de préserver les acquis du Système national de la Sécurité sociale et de la retraite à travers le renforcement de ses équilibres financiers et la valorisation de sa performance. Soulignant l'importance de moderniser et de numériser les prestations sociales publiques dispensées par le secteur. **Rabah Mokhtari**

Inspectant plusieurs chantiers lors de sa tournée d'Alger

Merad exige une accélération dans l'exécution des projets

Effectuant une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, lors d'une tournée dans plusieurs points importants de la capitale algéroise, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a appelé avant-hier à l'accélération de la cadence de réalisation des projets, surtout ceux visant à réduire les embouteillages. Le premier responsable de la politique urbaine s'est rendu, avant-hier, dans plusieurs communes de la capitale, notamment à Ouled Fayet, Ben Aknoun, Les Sablettes et Oued Harrach, là où Brahim Merad a inspecté d'importants travaux de réaménagement et des projets en voie de réalisation. Inspectant, en premier lieu, le projet de la voie express reliant le Complexe olympique « Mohamed Boudiaf » à la commune de Khraicia (2^e rocade), le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a mis l'accent sur l'impératif d'« œuvrer pour juguler le problème de la congestion routière qui tracasce les citoyens », soulignant que les autorités « ne ménageront aucun effort à cet effet en vue de trouver les solutions idoines », s'est engagé le ministre. Pour ce faire, le ministre a souligné l'importance de développer, d'étendre et de moderniser le réseau routier en privilégiant « de nouvelles techniques modernes afin de renforcer les moyens de transport en commun, garantir la fluidité du trafic routier et contribuer ainsi à assurer un bon cadre de vie au citoyen, étant un axe essentiel du développement local ». Poursuivant sa tournée d'Alger, le ministre de l'Intérieur s'est ensuite rendu au niveau de la promenade des Sablettes, où il a inspecté les travaux

de réaménagement du front de mer de la capitale, où il a donné des directives en vue de « multiplier les espaces sportifs dans la wilaya et d'intensifier les activités sportives, en consécration du principe - le sport pour tous -, et en faire un levier du sport scolaire et du sport d'élite », a-t-il insisté devant les responsables des services de la wilaya d'Alger.

Après avoir examiné le projet d'aménagement d'Oued El Harrach et l'état d'avancement des travaux, le ministre de l'Intérieur a suggéré l'importance d'une coordination totale entre les différents acteurs intervenants pour arriver à bien mener les travaux de réaménagement. Aussi, Brahim Merad a jugé nécessaire pour que les entreprises industrielles jouent pleinement leurs rôles dans la préservation de l'environnement en respectant « les dispositions juridiques en terme de gestion des déchets industriels et de préservation de l'environnement », prévient Brahim Merad. Au Parc Dounia à Ouled Fayet, ici le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de la partie Nord dudit Parc, ainsi que le parc zoologique de Ben Aknoun, où Brahim Merad a souligné l'importance de lancer ces projets qui constituent, selon lui, « une véritable bouffée d'oxygène pour les citoyens ». « Nous œuvrons sans relâche à hisser la capitale au rang des grandes capitales méditerranéennes », a-t-il affirmé avant de conclure sa tournée d'Alger.

COMMERÇANTS

Permanence d'Aid El Fitr

Plus de 50.000 commerçants réquisitionnés

Plus de 50.000 commerçants au niveau national seront mobilisés cette année pour assurer la permanence durant les fêtes de l'Aid El Fitr. C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, Samy Kolli lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Le nombre de commerçants réquisitionnés a été renforcé et revu à la hausse, a relevé M. Kolli qui a indiqué que cette année c'est 50.817 le total parmi lesquels il y a la première population de commerçants ; les boulangers qui sont au nombre de 6.372 sur les 8.500 en activité. S'ajout à cela les boulangeries industrielles qui vont ouvrir des points de ventes dans les grandes agglomérations et les nouvelles villes où il n'y a pas assez de boulangeries. L'intervenant a fait part également de la mobilisation de « 27.987 épicereries et vendeurs de fruits et légumes, ainsi que 463 unités de production dont, 133 laiteries et 290 minoteries ».

A l'occasion, le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés au ministère du Commerce a lancé un appel aux Walis pour viser les programmes d'approvisionnement qui sont éligibles à la compensation des frais de transport vers le Sud, notamment les nouvelles wilayas. « Il faut aller jusqu'aux frontières, jusqu'à Tin Zawatine ou In Guezam et aujourd'hui, nous commençons à maîtriser la distribution de ces produits de première nécessité », a-t-il ajouté.

L'opération se déroule sous le contrôle des agents du Commerce. Un contrôle qui se poursuit après les fêtes pour « assurer la reprise de l'activité après le mois de Ramadhan, sous peine de fermeture administrative d'un mois, comme peuvent en témoigner certains commerçants qui ont subis la sanction l'année dernière », a rappelé Samy Kolli. Le même responsable a souligné également l'impératif d'améliorer les pratiques commerciales pour optimiser la régulation du marché tout au long de l'année. « Les productions agricoles et agroalimentaires sont aujourd'hui suffisantes pour assurer la stabilité du marché, pour autant, nous constatons qu'il y a encore des perturbations dues aux fake news, aux actes de spéculation et à la multiplication d'intermédiaires informels », a constaté Samy Kolli. A ce titre, il a appelé les agriculteurs à adopter la facturation pour barrer la route aux intermédiaires, révélant qu'un important travail d'identification des circuits de distribution et de traçabilité est lancé par le département du Commerce.

BRÈVE

Education:

Belaabed rencontre des associations agréées de parents d'élèves

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a tenu une rencontre avec des associations agréées de parents d'élèves, consacrée aux décisions du dernier Conseil des ministres, notamment pour le volet concernant le secteur, et l'examen d'évaluation des acquis du cycle primaire, a indiqué avant-hier mardi un communiqué du ministère. Intervenant dans le cadre de la coordination périodique avec les présidents des associations nationales agréées de parents d'élèves, la rencontre, tenue lundi, a regroupé la présidente de la Fédération nationale des associations des parents d'élèves, Djamilia Khayar, le président de l'association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed et le président de l'Union nationale des parents d'élèves, Hamid Saadi, a précisé le communiqué. Lors de cette rencontre, les présidents de ces associations ont été informés des décisions du Conseil des ministres du 16 avril 2023, dans leur volet relatif à l'Education nationale. Il s'agit particulièrement de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant recrutement de 12.000 enseignants pour encadrer l'éducation physique dans le cycle primaire, titulaires de diplômes universitaires dans la spécialité, et de la création d'une Direction générale des sports scolaires au ministère. Ces décisions, ajoute la même source, permettront « de maîtriser ce dossier dans toutes ses dimensions, de faire de l'école un vivier d'élites sportives, et d'ouvrir de nouveaux horizons aux élèves », a affirmé M. Belaabed, qui a également évoqué d'autres acquis qui seront concrétisés à la faveur de ces décisions, sur tous les plans éducatif, professionnel et social.

Agence

S. Abi

Manel Z

Arkab salue ses efforts

Production et exportations, Sonelgaz vise de nouveaux horizons

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a loué, avant-hier, les efforts de la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz, visant à renforcer la production de l'énergie électrique, notamment, renouvelable du pays et à accélérer le raccordement des zones industrielles et des exploitations agricoles au réseau d'électricité pour soutenir l'investissement national.



■ Arkab : «Si le groupe Sonelgaz arrive à signer des performances exceptionnelles ces deux dernières années, c'est grâce à sa nouvelle stratégie de développement et à la haute compétence de ses cadres».

L'engagement du groupe a contribué à l'amélioration du climat des affaires et à faciliter l'accès de l'Algérie aux marchés internationaux en toute aisance», a déclaré le ministre.

En effet, malgré les problèmes de recouvrement de ses créances, entravant ses programmes d'investissement, la société publique a réussi à augmenter sa production et à renforcer sa dynamique commerciale, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses au secteur de l'énergie et à l'Algérie qui vise, dans un avenir proche, l'exportation de son excédent de production de l'électricité vers la Libye et l'Europe.

«Les préparatifs et études sont en cours pour l'exportation de l'énergie électrique par voie maritime vers l'Europe», a-t-il indiqué, il y a une semaine, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'El Bayadh, assurant que «l'Algérie est devenue un pôle majeur dans la production de l'électricité, avec 25.000 mégawatts produits, ce qui en fait un des pays leaders au bassin méditerranéen dans la production d'électricité». Si le groupe Sonelgaz arrive à signer des performances exceptionnelles ces deux dernières années, c'est grâce à sa nouvelle stratégie de développement et à la haute compétence de ses

cadres, a souligné M. Arkab, assurant que «l'Algérie possède actuellement des ressources humaines de haute compétence qui lui ont permis de se hisser au rang des pays maîtrisant les technologies de pointe, notamment dans le domaine de la production, le transport et la distribution de l'électricité».

Il a tenu lors de sa visite de travail dans la wilaya de Jijel où il assiste, selon le communiqué du ministère, à un exposé sur «la mise en service d'une centrale électrique (1.400 mégawatts) dans la zone industrielle de Bel-lara à El Milia (54 km à l'Est de Jijel), a exprimé sa satisfaction quant aux résultats probants accomplis par le groupe». «Les expériences acquises au travers les multiples réalisations permettent à l'Algérie d'accéder aux marchés internationaux en toute aisance et exposer différentes énergies produites, dont l'électricité et le gaz, mais aussi présenter ses compétences humaines», a-t-il réitéré, affirmant que «le groupe est une source de fierté pour l'Algérie qui est en mesure de consolider les capacités nationales de production de l'électricité».

La Sonelgaz tente d'accélérer les opérations de raccordement des zones industrielles et des exploitations agricoles au réseau de l'électricité pour encourager l'investissement dans un environnement favorable. Sachant qu'actuellement, pratiquement, toutes les industries du monde tentent de passer à l'électricité, depuis le début de la crise énergétique qui a poussé de grands industriels à délocaliser leurs investissements vers d'autres pays producteurs d'énergie. L'Algérie figure parmi les destinations prisées, cependant, il faudra réaménager et raccorder les zones industrielles et les exploitations agricoles, entre autres, au réseau électrique.

Cette opération relève des priorités de la Sonelgaz qui ambitionne, également, à exporter l'excédent de production de l'électricité vers l'Europe. Le groupe a annoncé, à la fin du mois de mars écoulé, avoir atteint son autosuffisance dans la production de l'énergie électrique et à exporter dans plusieurs domaines dont l'électricité et les équipements de pointe. Malgré la crise énergétique mondiale et la hausse de la consommation locale, la productivité du

groupe n'a pas été affectée, bien au contraire. «Les opérations d'exportation de l'électricité et de satisfaction de la demande intérieure n'ont pas été affectées, malgré le pic historique (consommation d'électricité) enregistré au cours de l'été 2022, avec 16.822 mégawatts, étant donné que la production de l'électricité par Sonelgaz dépasse les 25.000 mégawatts», selon les chiffres avancés, à la fin du mois de mars passé, par le porte-parole du groupe, Khalil Hedna.

Le groupe est chargé, également, de réaliser le «programme adapté de développement des énergies renouvelables d'une capacité totale de 15.000 MW à l'horizon 2035». Un appel d'offres national et international pour la réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques, réparties sur 11 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, pour une puissance totale de 2.000 mégawatts, a déjà été lancé. Investir dans l'électricité verte confirme la détermination du groupe à rivaliser avec les entreprises étrangères et à appuyer son positionnement au niveau régional et international.

Samira Takharboucht

COMMERCE

En inspectant la CACI et le CNRC

Zitouni à la quête d'un nouveau statut

En visitant avant-hier le siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le siège du Centre national du registre du commerce (CNRC), le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, est à la conquête d'un nouveau regard plus moderne et plus développé pour la gestion des deux établissements publics. Président avant-hier une réunion avec les cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a exhorté l'ensemble des cadres participants à plus de performances, d'innovations et de modernisation pour la création d'un nouveau regard concernant le statut de l'établissement. En effet, dans un communiqué rendu public avant-hier par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ce dernier a indiqué que le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, s'est réuni le même jour avec les cadres de la CACI, et qu'au cours de cette réunion, le ministre a exigé l'importance, voire l'obligation absolue, «à revoir le statut de l'établissement pour sa modernisation et l'amélioration de ses performances en phase avec les tendances économiques nationales et mondiales en vue d'atteindre les objectifs de développement économique du pays», lit-on à travers le communiqué du ministère. Lors de cette réunion de coordination avec les cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a souligné la nécessité pour la Chambre algérienne de commerce et d'industrie de jouer un «rôle de premier plan» dans l'économie nationale et d'être un établissement économique «efficace» au service des opérateurs économiques. La réunion de coordination intervient en marge d'une visite de travail du ministre à la CACI, où il a été reçu par son président Kamel Hamenni, et le chef de Cabinet du ministre chargé de la gestion des affaires de la Chambre, Houcine Zaoui, selon la même source. D'autre part, et lors d'une visite de travail et d'inspection au siège du Centre national du registre du commerce (CNRC), Tayeb Zitouni a estimé que ce centre doit devenir une banque d'informations économiques exactes, à travers les statistiques et les données numériques qu'il détient sur toutes les entreprises commerciales actives sur le marché national, ajoute le communiqué. Au cours de cette visite, le ministre a suivi un exposé détaillé sur le fonctionnement et les missions du centre, ainsi que sur les prestations prodiguées aux commerçants et aux opérateurs économiques, et a appelé les cadres du CNRC à renforcer la qualité des services numériques pour répondre aux exigences des utilisateurs. Le ministre du Commerce a, par ailleurs, souligné que le CNRC a réalisé de grands progrès dans le domaine de la numérisation de ses services administratifs, pour faciliter toutes les démarches aux opérateurs économiques et contribuer à l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

S. A

Jijel

Vers la réalisation de plusieurs projets énergétiques

La wilaya de Jijel a bénéficié d'un projet d'une station de dessalement de l'eau de mer, d'une centrale solaire et de plusieurs autres projets d'énergie de «grande importance», a révélé avant-hier le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inspection du projet de transformateur électrique 60/220/400 kilovolt de la commune d'Ouled Yahia Khedrouche, le ministre a affirmé que «la wilaya de Jijel est au rendez-vous avec la réalisation de plusieurs projets énergétiques dont une station de dessalement de l'eau de mer, une centrale solaire, le raccordement de quatre communes au réseau de gaz et la réalisation d'un réservoir de kérosène à l'aéroport Farhat-Abbas».

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres portant réalisation de station de dessalement de l'eau de mer dans toutes les wilayas côtières, Jijel bénéficiera d'une station qui sera implantée à Achouat et dont l'étude et la réalisation seront assurées par Sonelgaz en collaboration avec des spécialistes du domaine, a précisé le ministre.

M. Arkab a également fait état de l'inscription du projet d'une centrale solaire d'une capacité de 100 mégawatt dont la réalisation débutera après le choix du terrain de 200 hectares, précisant que le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme national incluant l'ensemble des wilayas du pays.

Il a annoncé aussi l'inscription d'une opération de raccordement au réseau de gaz naturel des quatre communes de Selma Benziada, Irraguene Souissi, Ouled Rabah et Bordj Tahar, dont la concrétisation qui démarrera l'année prochaine, étendra à terme la couverture du réseau de gaz à toutes les communes de la wilaya. Il convient de rappeler à ce propos que la wilaya a enregistré la semaine passée le raccordement de 120 foyers au niveau la région de Faza, dans la commune d'El Kennar Nouchfi, au gaz naturel.

A ce propos, la chargée de la communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg) Hanane Cherbal, a fait part d'un deuxième programme trimestriel pour l'année en cours prévoyant la pose de compteurs dans plusieurs régions raccordées depuis le début de l'année au réseau de gaz naturel. Elle a indiqué également qu'après

le raccordement des foyers de Faza, une autre opération est prévue à Leghdir, dans la même commune, ajoutant que les autres régions seront raccordées ultérieurement.

Le ministre a annoncé également la réalisation d'un réservoir de kérosène à l'aéroport Farhat Abbas de Jijel pour assurer l'approvisionnement des avions dans de meilleures conditions. M. Arkab a affirmé en outre qu'une étude de faisabilité sera lancée par Naftal concernant le projet d'un centre d'entreposage du carburant pour navire sur un site mitoyen au port de Djendjen, estimant que ce projet peut constituer une «source importante» de devises au regard de sa position stratégique dans le bassin méditerranéen. Par ailleurs que la wilaya de Jijel a bénéficié en 2022, de la relance de trois projets relevant du secteur de la santé, l'étude d'un projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Taher et la réalisation d'un autre hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya et un autre de 60 lits dans la région de Belghimouz à El Ancer. D'autres projets à l'arrêt depuis 2011, 2012 et 2014, seront également relancés dans plusieurs communes.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Rennes en France

25.000 euros de lingots et de pièces d'or dérobés dans une boutique

Quelque 25.000 euros de lingots et de pièces d'or ont été dérobés dans une boutique à Rennes, une ville dans l'ouest de la France, en marge d'une manifestation non autorisée contre la réforme des retraites. C'est ce qu'a annoncé mardi le quotidien Le Parisien se référant au parquet de Rennes. Selon le procureur Philippe Astruc, «la gérante du magasin de vente d'or, qui se trouvait au sous-sol, a entendu du bruit et est remontée. Elle a alors constaté que des manifestants se trouvaient à hauteur de sa boutique, que trois vitres avaient été brisées».

«Ouvrant la porte de son magasin pour constater les dégâts, deux individus forçaient le passage et pénétraient dans le magasin», a indiqué le magistrat. «Alors que le premier individu dérobait des carnets de pièces de monnaie en or et des lingots, le second la maintenait fermement au niveau de ses avant-bras», a ajouté le magistrat, précisant que les deux individus avaient ensuite quitté les lieux. Des débordements ont eu lieu samedi à Rennes lors d'une manifestation contre la réforme des retraites. Le défilé a rapidement dégénéré en heurts entre la police et les manifestants. Ces derniers jetaient sur les policiers des pierres et des bouteilles. La police a dû avoir recours au gaz lacrymogène pour disperser la foule. ■

ONSC

Benbraham s'enquiert de l'opération d'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, s'est enquis, avant-hier à Ouargla de l'opération d'approvisionnement des citoyens en produits alimentaires.

Au centre commercial de vente des produits de large consommation relevant de l'entreprise Moulins des Oasis de Touggourt, sis à Ouargla, M. Benbraham a pris connaissance de la commercialisation, en ce mois de ramadhan, de produits de consommation de base. Le centre met à la disposition des consommateurs une gamme de denrées alimentaires essentielles à



des prix réglementés, dont la semoule, la farine, l'huile de table, les pâtes alimentaires, les légumes secs et d'autres produits de large consommation, épargnant aux clients les déplacements vers d'autres points de vente, a expliqué le directeur des Moulins des Oasis, Ammar Mâameri. Un centre de vente relevant

des Moulins des Oasis a été inauguré ce mardi dans la daïra de N'goussa (25 km à l'ouest de Ouargla) venant renforcer une structure similaire ouverte début du mois de ramadhan dans la daïra de Hassi-Messaoud (80 km à l'est de Ouargla). Un nouveau centre similaire est prévu dans la daïra de Sidi Khouiled, a

indiqué le même responsable. L'ouverture de ces points de vente permet de rapprocher les centres d'approvisionnement en denrées alimentaires des citoyens leur épargnant les longs déplacements vers d'autres régions en leur assurant des produits à des prix raisonnables, a indiqué M. Benbraham.

Retenue au titre du suivi et d'accompagnement des opérations de solidarité d'associations actives en ce mois sacré, la visite du président de l'ONSC, qui veille à accompagner les opérations de solidarité d'associations actives en ce mois sacré, se poursuivra cet-après-midi par la préparation de la Table d'iftar à Ouargla à l'initiative des acteurs de la société civile. ■

INFO EXPRESS

Oum El-Bouaghi

Permanence le jour de l'Aïd El-Fitr

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises par la direction du commerce et des prix de la wilaya pour assurer la permanence durant les fêtes de l'Aïd El-Fitr 2023. Ainsi, 30 agents seront mobilisés pour contrôler les 707 commerçants réquisitionnés à cet effet. Il s'agit des activités de boulangeries (101) qui assureront ce dispositif, alimentation générale, fruits et légumes (356), laiteries (7), moulin (5), unités de boissons d'eau minérale (2), autres activités telles que boucheries, stations-services, restaurants, pharmacies, etc. Espérons que les choses se caractériseront par un approvisionnement normal des marchés à travers les 29 communes de la wilaya par ces commerçants.

A. Remache

Aïd El-Fitr

Consignes de la Protection civile pour prévenir les accidents domestiques et de la circulation

La Protection civile a émis mardi dans un communiqué, en prévision de la célébration de l'Aïd El-Fitr, une série de consignes destinées à prévenir les accidents domestiques et de la circulation, dont un «nombre important» est enregistré chaque année durant cette période. Ainsi, en ce qui concerne les accidents domestiques, la Protection civile recommande «l'extrême vigilance et le strict respect des consignes préventives», précisant que la plupart de ces accidents surviennent au niveau de la cuisine en raison de la disponibilité d'équipement générant des risques (appareils de cuisson, huile de friture, robots mélangeurs, couteaux, produits détergents et chimiques, etc.). La Protection civile met en garde, d'autre part, contre les jouets inadaptés ou non conformes (jouet à pile, jouet fa-

cilement démontable, peluche, etc.), qui présentent un «risque certain pour les enfants en bas âge». Afin de réduire ces risques et leurs conséquences, la Protection civile appelle les parents à un «maximum de prudence», le choix du jouet et sa manipulation devant répondre aux consignes de sécurité. A cet effet, il est recommandé de choisir les jouets adaptés à l'âge des enfants et de lire les avertissements, les messages de sécurité et les instructions d'assemblage accompagnant le jouet. Il est, également, préconisé de privilégier les jouets sur lesquels apparaissent les coordonnées du fabricant ou de l'importateur. En outre, il est recommandé de jeter rapidement tout emballage de jouet, comme les sacs et les emballages de plastique, la mousse, les broches, les attaches et les cordes, ces ar-

ticles présentant un risque d'étouffement ou d'étranglement pour les enfants. Il est nécessaire, en outre, de vérifier que les jouets ne présentent aucun danger (pièces desserrées ou brisées et arêtes vives). Les petits jouets, les petites balles ou les petites pièces de jouets non fixées ou brisées doivent être gardés hors de la portée des enfants, particulièrement ceux de moins de trois ans, eu égard aux risques d'étouffement. S'agissant de la sécurité routière et en raison de la forte mobilité durant l'Aïd El-Fitr, la Protection civile invite les citoyens au «strict respect du code de la route, à la réduction de la vitesse et à éviter l'utilisation du téléphone portable lors de la conduite, ainsi que le port du casque pour les utilisateurs des deux roues». ■

Intelligence artificielle

Signature d'une convention de partenariat entre l'ENSSMAL et la Start-up Digi-Roots XR

Une convention de partenariat portant sur la conception et la coproduction de prototypes innovants de simulation immersive en 3D a été signée, avant-hier à Alger, entre l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL) et la start-up Digi-Roots XR, dans le but de concrétiser des projets technologiques permettant de consolider la formation des étudiants de l'école. La convention a été signée au siège de l'école par sa directrice, Boutekrabet Linda, et le chef de la start-up «Digi-Roots XR», Drissi Rafik. Cette convention qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine universitaire de l'intelligence artificielle, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, prévoit la conception et la coproduction de travaux innovants de simulation immersive en 3D, à utiliser comme support pédagogique au profit des étudiants en sciences de la mer et de l'aménagement du littoral. Cet évènement était l'occasion pour lancer la technologie «ENSSMAL Virtual-Habi-

tat Explorer», conçue par l'équipe pédagogique de l'école en collaboration avec la start-up Digi-Roots XR.

Il s'agit d'une technologie qui permet aux étudiants d'entrer en contact virtuel avec l'environnement marin grâce à un voyage virtuel de 15 minutes, qui leur permet de découvrir les grandes sections marines, les ports et les phares, ainsi que certains processus physiques environnementaux qui se produisent en milieux aquatiques.

S'exprimant au terme de la signature de la convention, Mme Boutekrabet a précisé que «l'équipe pédagogique de l'école a conçu, en collaboration avec Digi-Roots XR, des travaux appliqués qui soutiennent la formation pédagogique et utilisent l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle, afin de permettre aux étudiants de découvrir la biodiversité de l'environnement marin sans se déplacer physiquement», l'objectif étant, a-t-elle dit, d'améliorer la qualité de la formation dispensée aux étudiants. «La propriété intellectuelle de ces

programmes et techniques, virtuelles et innovantes, appartient à l'ENSSMAL et au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, car pouvant investir dans ces programmes et les vendre plus tard», a-t-elle ajouté.

Il s'agit justement, a-t-elle poursuivi, «des premiers programmes de ce genre à l'échelle nationale, une idée innovante faisant de cette Ecole l'un des établissements d'enseignement qui forment et détiennent des droits de contenu sur le continent africain et au Moyen-Orient».

Dans le même contexte, le professeur à l'ENSSMAL, Samir Grimes a mis en exergue les avantages de la technique Virtual-Habitat Explorer, qui est d'abord un outil éducatif permettant à l'étudiant d'explorer les écosystèmes marins, de plonger dans les profondeurs de la mer et de découvrir la manière dont les espèces animales se comportent notamment dans des lieux à haute pression avec une pénurie alimentaire. ■

Soudan

Des combats font rage à Khartoum malgré l'arrivée de l'heure du cessez-le-feu



Selon la chaîne, des avions de combat sont apparus dans le ciel de Khartoum. Les deux parties ont fait des déclarations s'accusant mutuellement de violation du cessez-le-feu. L'Accords de trêve a été annoncé plus tôt que l'armée et les FSR s'étaient entendues pour respecter un cessez-le-feu de 24 heures à partir de 18h (UTC+2). Le commandant de l'armée soudanaise, Abdel Fattah al-Burhan, a précédemment annoncé que les troupes avaient l'intention de respecter pendant 24 heures les conditions établies et ne pas utiliser les armes contre les FSR. «Nous [l'armée] n'avons pas établi d'entente [avec les Forces de soutien rapide] sur une heure précise du début du cessez-le-feu», a-t-il indiqué, cité par la chaîne Sky News Arabia. Abdel Fattah al-Burhan a précisé que la proposition d'instaurer un cessez-le-feu avait été formulée par une commission tripartite composée de représentants de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Dans

Des affrontements ont de nouveau éclaté entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans le centre de la capitale, Khartoum, malgré l'heure où le cessez-le-feu annoncé précédemment aurait dû prendre effet, annonce la chaîne Al-Hadath. Des combats aux armes lourdes se poursuivent dans le centre de la capitale près de l'état-major général de l'armée soudanaise.

la matinée, l'armée soudanaise a affirmé qu'elle n'était au courant d'aucun accord avec des médiateurs internationaux sur une pause humanitaire, tandis que l'annonce d'une trêve de 24 heures par les Forces de soutien rapide ne visait qu'à dissimuler leur défaite. Le chef de celles-ci, Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemeti, a déclaré que ses Forces étaient prêtes à une «trêve de 24 heures pour assurer un déplacement en sé-

curité des civils et évacuer les blessés» et a accusé l'armée de ne pas respecter les ententes et de bombarder les zones densément peuplées du pays. Le 16 avril, l'armée soudanaise a accepté la proposition de l'ONU d'ouvrir tous les jours des couloirs humanitaires pour trois heures. Les FSR ont annoncé qu'elles étaient prêtes à observer une pause humanitaire durant quatre heures. Dans ce contexte, les parties au conflit se sont réservé le droit de réagir aux provocations. Les promesses n'ont pas été tenues. Le Comité des médecins du Soudan ne peut toujours pas évacuer les blessés ni leur accorder l'aide médicale nécessaire, alors que les combats dans la capitale soudanaise se poursuivent. Les parties ont recourus à l'artillerie lourde et à l'aviation, a annoncé mardi à un point de presse le porte-parole du secrétaire général des Nations unies Stéphane Dujarric. «À Khartoum, les combats se poursuivent avec l'utilisation de l'artillerie lourde, de l'aviation et d'armes à feu. Cela crée une situa-

tion très dangereuse pour les civils, le personnel diplomatique et les collaborateurs d'organisations humanitaires», a-t-il déclaré. Stéphane Dujarric a précisé que l'ONU n'avait pas reçu de confirmation de la possibilité d'une pause humanitaire de 24 heures. «Nous sommes en contact avec nos collaborateurs. Nous n'avons pas vu de signes qui pourraient témoigner de la suspension éventuelle de combats», a-t-il déclaré. La situation au Soudan s'est dégradée à la suite de désaccords entre le commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, qui dirige également le Conseil souverain (la structure dirigeante du pays), et le chef des Forces de soutien rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemeti, son adjoint au Conseil. Des affrontements ont éclaté le 15 avril entre les deux structures près de la base militaire de Meroe et dans la capitale, Khartoum. La chaîne Al-Jazeera fait état de plus de 180 tués et 1 800 blessés dans les affrontements.

Sahara occidental

Le Codesa appelle l'ONU et les ONG à faire pression sur le Maroc pour libérer les prisonniers sahraouis

Le bureau exécutif du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (Codesa) a condamné les mauvais traitements physiques et psychologiques infligés par le Makhzen aux prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, appelant l'ONU et toutes les organisations internationales de défense des droits de l'Homme à faire pression sur Rabat pour les libérer. Dans un nouveau rapport, le collectif sahraoui a décrit les conditions de détention des prisonniers politiques sahraouis qui subissent torture et mauvais traitements physiques et psychologiques, les poussant à engager des grèves de la faim illimitées. Le rapport cite plusieurs cas de prisonniers politiques privés de leurs droits, notamment ceux du groupe Gdeim Izik, dont les familles continuent de se plaindre des tortures physiques et psychologiques subies par leurs enfants et maris, et des pratiques racistes et dégradantes de la dignité humaine dans les prisons marocaines. La force d'occupation marocaine a également opté pour une politique de transfert forcé des prisonniers sahraouis vers plusieurs prisons loin de leurs familles, pour empêcher les visites. Dans ce contexte, l'organisation sahraouie des droits humains a appelé les Nations unies pour qu'elles fassent pression sur le Maroc afin qu'il mette en œuvre l'Avis n°67/2019, adopté par le Groupe de travail sur la détention arbitraire lors de sa 86^e session le 18 novembre 2019, qui demande la libération des étudiants prisonniers politiques sahraouis et leur indemnisation. Elle a aussi exhorté toutes les organisations internationales de défense des droits de l'Homme, parlementaires, syndicales et religieuses à faire pression sur la force d'occupation

marocaine pour qu'elle rende la liberté à tous les prisonniers politiques sahraouis et qu'elle révèle le sort des autres Sahraouis enlevés. L'ONG a affirmé que «la place naturelle de tous ces prisonniers politiques sahraouis est à l'extérieur des murs sombres des prisons marocaines, parce que leur arrestation et leurs procès politiques étaient liés à leurs vues et positions sur la question du Sahara occidental», se déclarant solidaire avec tous les prisonniers politiques sahraouis qui se trouvent dans différentes prisons marocaines, à des centaines de kilomètres de leurs résidences. Le collectif a, en outre, condamné la torture et la punition continues par la force d'occupation marocaine des prisonniers politiques sahraouis en isolement cellulaire, et leur transfert et déportation forcée vers d'autres prisons qui aggravent la tragédie et la souffrance de leurs familles dans les villes occupées du Sahara occidental. Le Codesa a ainsi renouvelé son appel au Comité international de la Croix-Rouge à prendre ses responsabilités quant à ce que subissent les prisonniers politiques sahraouis. Il demande à ce que le Maroc soit tenu pleinement responsable devant l'ONU, des souffrances du peuple sahraoui à cause des crimes de guerre et crimes contre l'humanité «qui vont jusqu'aux limites du génocide par la force d'occupation marocaine qui rejette toujours le processus d'un référendum libre, juste et impartial garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément à la Charte de l'ONU». Le collectif a assuré, enfin, se concentrer principalement sur la mise en place d'un mécanisme onusien de surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental.

APS



Appel à libérer les prisonniers sahraouis.

Cuba : Visite de Serguei Lavrov à La Havane

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguei Lavrov, devait se rendre à Cuba hier dans le cadre du tournée en Amérique latine visant à promouvoir la coopération bilatérale, a rapporté l'agence de presse Prensa Latina. Lavrov effectue une tournée qui le mène, du 17 au 21 avril, au Brésil, au Venezuela, au Nicaragua et à Cuba «pour promouvoir une coopération mutuellement bénéfique dans les domaines politique,

commercial, économique, éducatif, humanitaire, culturel et autres», a annoncé le ministère des Affaires étrangères de l'île sur Twitter. Son agenda comprendra des réunions avec les dirigeants de ces pays, ainsi que des négociations avec leurs ministres des Affaires étrangères respectifs. Selon la diplomatie russe, ces réunions seront axées sur «le renforcement des fondements juridiques internationaux du monde moderne, dont le

cadre de base est la charte des Nations unies». «Pour la Russie, l'Amérique latine est une région amie, l'un des centres de formation d'un monde multipolaire, avec laquelle le pays entend maintenir un dialogue dynamique et développer une coopération constructive qui n'est soumise à aucun diktat extérieur», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères.

APS

spiritualité

Islam

Le jeûne comme remède à la ruine de l'âme

Par Ahmadou M. Kanté

« Et que vous jeûniez est certes meilleur pour vous, si seulement vous saviez ! (Coran 2 : 184 . La Taqwa comme promesse du jeûne du mois de Ramadan. Il est utile de se rappeler le verset qui a prescrit le jeûne obligatoire du Ramadan pour découvrir la promesse y associée : « Ô vous qui avez cru ! Le jeûne vous a été prescrit comme il l'a été à ceux qui vous ont précédés, ainsi attendriez-vous la crainte » (Coran 2 : 183).

Par la particule (la 'alla), rendue maladroitement par « peut-être que » dans certaines traductions du Coran, ce verset met en relation la pratique du jeûne et cette vertu cardinale de la spiritualité musulmane qu'est la Taqwa. D'ailleurs cet effet attendu du jeûne explique pourquoi il a été aussi prescrit aux générations de croyants d'avant la révélation du Coran selon des modalités non précisées. Le croyant tient pour vraie cette relation et peut s'il le souhaite chercher à comprendre de quelles façons le jeûne peut avoir l'effet Taqwa pour le fidèle ? On ne peut tenter de répondre à cette question de façon satisfaisante sans une profonde réflexion sur ce qu'est le jeûne concrètement et ce que nous dit le Coran sur la Taqwa.

Dans la spiritualité musulmane, la Taqwa est une vertu au sens d'une disposition spirituelle positive contraire au vice. Le terme qui n'est pas facile à traduire par un seul mot est souvent rendu dans la littérature par « crainte » ou « piété » ou « vertu ». En tout cas, les oulémas expliquent que c'est un état spirituel que le fidèle qui en est imbu éprouve dans le très-fonds de son être et qui le fait penser avant tout à se protéger de ce qui peut susciter le courroux de Dieu.

Plusieurs définitions en ont été données par les oulémas, chacune révélant telle ou telle autre dimension de la Taqwa, ce qui laisse comprendre que celle-ci est l'objet d'une quête permanente. Dans ce cadre, l'éminent et défunt exégète tunisien, Ibn Ahour, en dit ceci dans son commentaire du Coran : « Du point de vue de la Charia, la Taqwa se définit comme étant la posture qui consiste à se protéger de la ma 'siyah et c'est parce-que le jeûne permet cela qu'il a été prescrit ». Il convient de noter que lorsque les oulémas parlent de « ma 'siyah », ils entendent le péché, c'est-à-dire, la transgression des commandements de Dieu. Puisque le Coran qui est une



guidance (hudan) met en relation le jeûne et la Taqwa, il est fondé de se dire que ce qui est prescrit au jeûneur recèle les germes de celle-ci ou constitue une méthode appropriée pour en être imbu. Dans ce cadre, il faudrait analyser ce que peut faire tout le jeûne sur tout l'être humain pour comprendre la nature de la relation susmentionnée sans oublier que la promesse de Taqwa est tenue en fonction de la qualité du jeûne. De quelles informations dispose-t-on pour tenter de comprendre l'effet Taqwa attendu du jeûne ?

Pour y répondre, il est utile de retenir qu'une recension des termes coraniques de « nafs » (âme charnelle) et de « hawâ » au sens de passions donnent ceci : le « nafs » (âme charnelle) ne cesse de susurrer (waswasah) ; le « nafs » incite à la magie ; le « nafs » porte en elle une propension au Fujur (perversion) et à la Taqwa ; le salut est condition de la capacité à purifier le « nafs » ; laissé à lui-même, le « nafs » a tendance à inciter au mal ; le Coran donne des exemples tragiques de ce que l'âme peut faire faire à l'humain ; le « nafs » peut-être érigé en divinité et étouffer le libre arbitre ; les incitations du « nafs » sont un ennemi de la raison et de la vérité ; les passions du « nafs » ont conduit au meurtre de prophètes (paix sur eux) ; obéir aux passions du « nafs » mène à l'injustice et à s'écarter du droit chemin dans l'exercice de l'autorité politique et de l'administration de la justice ; la maîtrise du « nafs » contre la domination des passions est une condition d'entrée au paradis ; obéir aux passions empêche l'élévation spirituelle et laisse s'installer l'insouciance dans le cœur ; obéir aux passions du « nafs » est un écran à la guidance de Dieu et à la véritable connaissance ; qui sont sous la domination des passions sont égarés et se mettent à égarer autrui ; la sujétion du libre arbitre par les passions du « nafs » conduit à une mauvaise in-

terprétation des signes de Dieu « âyât » ; c'est être injuste que de préférer les passions du « nafs » à la connaissance et à la vérité venant de Dieu ; qui obéit à ses passions voit ses mauvaises actions embellies par Satan ; si les passions du « nafs » dominaient le monde, il en résulterait le chaos pour le monde ; la préférence donnée aux passions conduit au rejet de l'appel des prophètes (paix sur eux).

Il ressort principalement de cette recension que ce « nafs » dont nous ignorons la nature, laissé à lui-même a plutôt tendance à inciter au mal, c'est-à-dire que sa tendance ou sa propension au Fujur l'emporte sauf s'il en est empêché. Cette information est capitale en ce qu'elle justifie la nécessité d'intervenir sur le « nafs » pour qui veut la domestiquer et la discipliner. C'est en cela que la méthode du jeûne est grandement pertinente vu qu'elle vise à apprendre au fidèle à lutter de façon appropriée contre le Fujur du « nafs ».

Le musulman tient pour vrai que par la médiation de la révélation coranique, notamment la prescription du jeûne, il devient libre de l'emprise carcérale des passions du « nafs ». Quand la propension au Fujur du « nafs » triomphe sur celle à la Taqwa, c'est la ruine et la tragédie qui se profilent à l'horizon. Donc, c'est seulement lorsqu'on maîtrise les « canaux » par lesquels la propension à la perversion du « nafs » est alimentée que l'on peut être libre d'être au service de Dieu, selon les termes de référence de la vocation de calife que Dieu a assignée à Adam et sa postérité.

Lorsque les désirs du « nafs » sont satisfaits pour être satisfaits, la raison se met à son service et alors s'ouvrent les portes de toutes sortes de monstruosité que Satan aide à embellir sous des visages trompeurs. Connait-on le moindre mal qui ne soit commis sous la « pression » du « nafs » ? D'où notre thèse selon laquelle le

jeûne est une école de civilisation au sens où il est une méthode qui permet à l'homme de corriger l'erreur qui est en train de nous coûter cher au nom du progrès et de la modernité, à savoir, vouloir tout maîtriser, sauf nous-mêmes. A quoi cela sert de tout maîtriser si la convoitise, la jouissance, la puissance, la vengeance, l'égoïsme, l'infatuation de sa personne, bref, les mauvais penchants de toutes sortes motivent les attitudes et comportements des humains ?

A travers la pratique du jeûne tel que prescrit pas le Coran, le fidèle interdit au « nafs » le « carburant » dont il a besoin comme pour la voiture afin de faire faire la mal. C'est ainsi que le jeûne apprend au fidèle à construire la capacité de refuser de donner au « nafs » sa disposition d'instigateur du mal. Car, combien de fois, se croit-on libre d'adopter telle attitude et d'agir de telle façon lors qu'à nos mauvais penchants nous sommes asservis ? A travers la prescription du jeûne, le Coran nous apprend que la vraie liberté a pour condition la maîtrise de soi, c'est-à-dire de ses passions. Il s'agit donc de rester souverain de soi contre la tyrannie des mauvais penchants. Plus sa volonté est soumise à la sujétion des passions du « nafs », plus l'humain perd la capacité de faire de sa vie quelque chose de sublime.

Le Coran nous fait le récit de la tyrannie des passions du « nafs » et de ses effets tragiques, à travers de nombreux cas dont nous retenons les deux suivants : il s'agit du premier homicide volontaire commis par un fils d'Adam contre son frère :

« Son âme l'incita à tuer son frère et il le tua. Il fut ainsi du nombre des perdants » (Coran 5 : 30)

Dans le deuxième cas, il est question de la femme d'une haute autorité en Egypte au temps du prophète Joseph (paix sur lui).

A.M.K
(A suivre...)

Batna

Plus de 6.000 commerçants pour assurer la permanence durant l'Aïd El-Fitr dans sept wilayas de l'Est

Pas moins de 6.152 commerçants seront réquisitionnés pour assurer la permanence durant les deux (2) jours de l'Aïd El-Fitr, à travers sept (7) wilayas de l'Est du pays relevant de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de la région de Batna, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur régional du commerce et de la promotion des exportations, a indiqué que 1.842 commerçants concernent la wilaya de Constantine, 1.228 à Khenchela, Tébessa (1.013), Oum El Bouaghi (707), Batna (675), Biskra (535) en plus de 152 pour celle d'Ouled Djellal. La même direction, a ajouté le même responsable, a réquisitionné 3.366 parmi un total de 22.000 commerçants de l'alimentation générale et les fruits et légumes, tandis que 2.786 sur 19.451 commerçants sont versés à diverses activités commerciales. Les opérateurs économiques réquisitionnés pour cette période, représentent 733 bou-



■ Les commerçants concernés par la permanence de l'Aïd El-Fitr ont été informés de l'obligation de respecter le programme de travail de la direction régionale du commerce.

langeries parmi 2.380 activant à travers ces wilayas, 19 laiteries sur 51 unités recensées, 43 minoteries parmi 98 unités en plus de 10 unités de conditionnement d'eau minérale sur les 107 existantes dans la région Est du pays. Par ailleurs, 277 agents de control, à travers les sept wilayas dépendant de cette di-

rection seront chargés du contrôle du respect des mesures de la permanence et du programme tracé pour cette période de l'Aïd El-Fitr, a affirmé le directeur régional du commerce et de la promotion des exportations. Les commerçants concernés par cette permanence ont été informés de l'obligation de respecter

le programme de travail élaboré à cette occasion, a-t-il révélé, notant que des sanctions administratives seront appliquées à l'encontre des contrevenants, conformément à la loi 04-08 relative aux conditions et règles d'exercice des activités commerciales.

APS

Laghouat

Nécessité d'être à l'écoute des citoyens et de satisfaire leurs préoccupations

Le médiateur de la République, Abdelmadjid Ammour a mis l'accent mardi à Laghouat sur la nécessité d'être à l'écoute des citoyens et d'apporter des réponses satisfaisantes à leurs préoccupations. S'exprimant lors de l'inspection de certains services administratifs dans le cadre de la troisième et ultime journée de sa visite de travail dans la wilaya, M. Ammour a instruit les administrations publiques et institutions élues «d'être à l'écoute des citoyens et d'appor-

ter des réponses satisfaisantes à leurs préoccupations soulevées, qu'elles soient écrites ou verbales». «Il faudrait accorder plus d'importance à la journée d'accueil des citoyens et au registre des doléances au niveau des institutions et administrations publiques, pour leur permettre de soumettre leurs doléances, tout en s'assurant d'y répondre», a précisé Abdelmadjid Ammour. Il a, dans le même sillage, souligné que «l'amélioration de la relation entre l'administration et

les citoyens passe par la promotion des pratiques depuis le service d'accueil jusqu'à l'apport d'une réponse adéquate au citoyen», affirmant aussi que les délégations locales relevant de la médiation de la République demeurent à la disposition des citoyens pour les servir et trouver des solutions à leurs inquiétudes en coordination avec les parties compétentes. Dans le cadre de sa tournée de travail, le médiateur de la République a visité la Conservation fon-

cière au chef-lieu de wilaya et le siège de la commune d'Aïn Madhi (70 km au nord de Laghouat), où il s'est enquis de fonctionnement de différents services administratifs, tout en étant attentif aux préoccupations soulevées concernant notamment l'habitat et l'emploi. Au terme de sa visite, le médiateur de la République a rendu une visite de courtoisie au calife général de la Tariqa (confédération) Tidjania, Cheikh Sid Ali Belarbi Cherif Tidjani. ■

INFO EXPRESS

Mostaganem

La police traque sans relâche les usagers des motos et les oblige à porter le casque

L'immobilisation et la mise en fourrière d'une moto peuvent être décidées afin de préserver la sécurité des usagers de la route, la tranquillité et l'hygiène publiques, les services de police ou de gendarmerie peuvent demander la mise en fourrière d'une moto ou véhicule ou son immobilisation. Toutefois, certaines conditions et modalités doivent être respectées. En effet, les services de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont lancé dernièrement une large campagne de sensibilisation destinée aux usagers des motos dans les milieux urbains, dans le but d'assurer la tranquillité et le confort des citoyens. En effet, plusieurs motocycles ont été saisis et déposés à la fourrière la semaine dernière, des instructions ont été données par la Sûreté afin de mettre fin aux agissements dangereux des motocycles, notamment la nuit. Les usagers de ces motos sont priés d'éviter les vitesses excessives dans les zones urbaines, y compris les zones résidentielles, les espaces préservés pour les familles, au niveau des routes principales de la ville en particulier durant la soirée, d'éviter au maximum les déplacements aux alentours des hôpitaux. Après cette campagne de sensibilisation, les forces de l'ordre vont mener une action «sévère» contre tous les usagers qui ne respectent pas les consignes élémentaires de sécurité et de nuisances sonores. Le port du casque sera ainsi exigé. En espérant que ces règles soient appliquées.

N. Malik

Ramadhan à Timimoun

Kada Freoua, un Messahrati depuis plus de 50 ans

Les habitants de la région de Timimoun renouent en ce mois de Ramadhan avec les appels du Messahrati Kada Freoua qui a pris, pendant plus de 50 ans, la relève des anciens pour perpétuer un rite populaire ancestral jalousement gardé. Faisant partie des traditions de Ramadhan préservées d'une génération à une autre, le Messahrati ou «Tessekihet» en variante amazighe zénète, a pour mission, en tant que bienveillant, de réveiller les habitants de Timimoun pour le S'hour (repas d'avant la reprise du jeûne) en usant de son tambourin et de sa voix, les tirant d'un sommeil profond. Kada Freoua, un sexagénaire ayant assumé cette valeureuse mission, se munit, peu après minuit, de son tambourin, parcourant à pied les rues et ruelles de la ville de Timimoun sur un kilomètre et demi (1,5 km) et extirpant les habitants de leur profond sommeil pour les invi-

ter à se revigorer en prenant un bon repas du S'hour pour pouvoir affronter aisément une journée de labeur et de jeûne. Cheikh Kada, comme aime à l'appeler les gens de la région, a expliqué que le Messahrati amorce son parcours par des louanges à Allah et par la prière et la paix sur son prophète (QSSSL), avant de lancer ses refrains culturels appelant d'emblée au réveil pour clôturer ce tour d'implorations à Dieu et pour les personnalités vénérées, dont Sidi Abdelkader Djilani et Cheikh Moulay Tihami. Outre les fortes sonorités produites par les coups de baguette sur son tambourin, les louanges répétitives utilisées, durant la seconde quinzaine du mois de Ramadhan, sont plus soutenues et ponctuées de vers poétiques chantant les préceptes de l'Islam. Des habitants de Timimoun témoignent que les anciens Messahrati, en l'occurrence Hadj

Bahmid Djedid et Hamou Lebgâa, sillonnaient, munis de leurs tambourins, les rues et ruelles appelant, d'un timbre vocal rauque, les habitants à tirer profit du repas du S'hour. Approché par l'APS, de nombreux citoyens ont expliqué que la mission du Messahrati ne consistait pas uniquement à réveiller les habitants en résonnant son instrument pour signifier l'heure du rite du S'hour, mais aussi pour égayer leur vie de chants, d'implorations religieuses et préserver ce legs ancestral. Cheikh Kada s'emploie, des nuits avant la clôture du mois de Ramadhan, à user d'autres locutions exprimant la fin proche du mois sacré pour recevoir également, à l'aube, des dons et cadeaux de la part des habitants, scellant ainsi le respect que lui voue la population en récompense aux efforts fournis aux habitants de la région. ■

décryptages

Le dollar américain

Les raisons cachées de la guerre en Ukraine (III)

Il est facile et particulièrement commode pour les représentants de la société occidentale de se rassembler derrière les narratifs de l'OTAN sur les raisons du conflit armé en Ukraine et de ne pas se mettre dans l'inconfort du doute et de la remise en question des postulats préétablis et dominant l'opinion public.

Aujourd'hui, on observe une rupture stratégique entre les USA et l'Arabie saoudite qui est due à plusieurs facteurs majeurs. On peut citer une très importante réduction des importations de pétrole brut par les USA, dont l'Arabie était le plus grand fournisseur ; le retrait du soutien américain à l'Arabie saoudite dans la guerre du Yémen et l'intention du président américain Joe Biden de sauver l'accord nucléaire avec les mollahs chiites d'Iran - ennemi juré des saoudites sunnites.

Le Royaume a très mal vécu cette triple « trahison » des américains. Le grand désaccord entre les deux pays est arrivé au point culminant avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, quand le pouvoir saoudite été mis devant un choix existentiel : continuer à évoluer dans le sciage des USA ou rejoindre le camp de leurs adversaires majeurs qui sont la Chine et la Russie. C'est la seconde solution qui a été retenue.

Face à l'Amérique qui a négligé les intérêts stratégiques des saoudites, la Chine, tout au contraire, n'a fait que croître sa coopération avec l'Arabie saoudite. Et cette relation bilatérale ne se limite pas qu'au secteur des énergies fossiles, mais s'élargit grandement dans le domaine des infrastructures, de commerce et d'investissement. Non seulement les importants investissements chinois en Arabie sont en croissance constante et la Chine rachète aujourd'hui près d'un quart des exportations mondiales de pétrole du royaume, mais, en contrepartie, le Fonds souverain du royaume envisage de commencer à réaliser d'importants investissements dans des entreprises chinoises de secteurs stratégiques. Parallèlement, un accord de coopération militaire entre le Royaume saoudien et la Fédération de Russie a été signé au mois d'août 2021. De même qu'entre la Russie et la Chine, l'Arabie Saoudite a pris le chemin de la dédollarisation des échanges et des investissements dans ses relations avec les Chinois. Les actions conjointes et synchronisées de la Russie, de la Chine et des pays de l'OPEP sur le chemin de la dédollarisation progressive ont pris de l'ampleur avec le déclenchement de la guerre en Ukraine qui a fait sauter les masques et auront, à terme, un effet d'avalanche quasi inévitable vis-à-vis de la domination monétaire américaine, car les banques centrales de nombreux pays sont



incitées à repenser la logique de l'accumulation de réserves, ainsi que du bien-fondé d'investissement dans des obligations du Trésor américain.

Déclaration de guerre

La guerre sur le territoire de l'Ukraine contre la Russie et la future guerre imminente qui se prépare dans l'Asie-Pacifique contre la Chine ne sont rien d'autre qu'une partie de la réaction des USA qui considèrent l'action de la Russie et de la Chine contre la domination mondiale de la monnaie américaine comme une véritable déclaration de guerre.

Et les Etats-Unis ont parfaitement raison de prendre cette déclaration plus qu'au sérieux, car la revente massive des bons de trésor américain jumelée avec la destitution progressive du système des pétrodollars par les puissances telles que la Russie et la Chine n'est rien d'autre que le début de la fin de l'économie américaine, telle qu'on la connaît depuis la fin de la seconde guerre mondiale - début de la fin des Etats-Unis, tels qu'on les connaît aujourd'hui. Les pays qui ont osé par le passé mettre en danger la domination mondiale par le système monétaire américain ont payé leur audace avec un prix on ne peut plus radical. Sauf que la Fédération de Russie, de même que la République populaire de Chine, sont des puissances militaires qui ne peuvent, en aucun cas, être attaquées directement - ce qui vaut le suicide. Seules les guerres par procuration et les guerres hybrides peuvent être menées contre la puissance

russe et la puissance chinoise.

Aujourd'hui nous sommes dans la « phase russe », demain nous serons dans la « phase chinoise ». Il est important de souligner que la guerre en Ukraine n'est nullement la première, mais la troisième grande guerre du dollar américain, sans compter deux guerres « froides » de la monnaie américaine. Quelles sont ces guerres, hormis celle qu'on connaît aujourd'hui ? Ce sont la guerre d'Irak et la guerre de Libye. Et les deux guerres « froides » du dollar sont les guerres contre l'Iran et contre le Venezuela.

La première grande guerre du dollar

En parlant de la première guerre du dollar qui est la guerre d'Irak, il faut mettre de côté la fameuse fiole d'anthrax imaginaire que le secrétaire d'Etat américain Colin Powell a brandi à l'ONU, le 5 février 2003, afin de détruire le pays et de massacrer le peuple irakien, et de rappeler les faits. Les faits qui sont très éloignés de la fantaisie américaine. Au mois d'octobre de l'an 2000, le président irakien Saddam Hussein a fait une déclaration qu'il ne souhaite plus vendre son pétrole contre les dollars américains, mais uniquement contre les euros. Une telle déclaration valait la signature de son arrêt de mort. Selon une étude poussée de American Civil Liberties Union et du Fond américain de l'indépendance du journalisme, qu'entre 2001 et 2003 le gouvernement américain a fait 935 déclarations mensongères concernant l'Irak, dont 260 directement par George W. Bush. Et parmi les

260 déclarations du mensonge prémédité du président américain, 232 ont été sur la présence en Irak d'armes de destruction massive inexistantes.

La fiole de Colin Powell, après 254 déclarations mensongères de ce dernier du même propos, n'a été que le point culminant d'une longue et laborieuse préparation de l'opinion publique nationale et internationale en vue d'un imminent déclenchement de l'extermination de la menace irakienne portée à la monnaie américaine.

Et, lorsqu'en février 2003, Saddam Hussein met sa « menace » à exécution en vendant plus de 3 milliards de barils de pétrole brut pour le montant de 26 milliards d'euros - un mois plus tard, les États-Unis procèdent à l'invasion et la destruction totale de l'Irak, dont on connaît les conséquences tragiques avec l'anéantissement de l'intégralité de l'infrastructure du pays et tant de morts parmi la population civile. Même à ce jour, les USA affirment fermement que cette guerre n'a strictement rien à avoir avec la volonté de l'Irak de s'affranchir du système des pétrodollars. Vu l'impunité judiciaire la plus totale des crimes contre l'humanité commis par les gouvernements successifs des Etats-Unis, ils ne se donnent même pas la peine de les couvrir par des récits ne serait-ce que peu crédibles aux yeux de la communauté internationale. Les faits sont parfaitement connus et on pourrait s'en arrêter là. Mais, pour que le procédé de « défense » des intérêts américains, dont l'actuelle guerre en Ukraine soit encore plus claire, parlons également de l'avant-dernière - seconde grande guerre du dollar qui est la guerre de Libye.

La seconde grande guerre du dollar

Six années se sont écoulées depuis l'anéantissement de la menace irakienne - une nouvelle menace existentielle pour le dollar américain est apparu en la personne de celui qui a refusé de tirer la leçon du destin tragique de Saddam Hussein : Mouammar Kadafi. En 2009, alors à la présidence de l'Union Africaine, Mouammar Kadafi propose aux États du continent africain une véritable révolution monétaire qui avait toutes les chances de réussir pour changer le destin du continent et qui été accueilli avec un grand enthousiasme : se soustraire de la domination du dollar américain en créant une union monétaire africaine dans laquelle les exportations du pétrole et autres ressources naturelles africaines soient payées principalement par le dinar-or - une nouvelle monnaie à créer et qui serait fondée sur les actifs financiers et les réserves d'or des fonds souverains du continent. Suivant l'exemple des pays arabes de l'OPEP ayant leurs propres fonds souverains pétroliers, d'autres pays africains producteurs de pétrole, commençant par les géants pétroliers et gaziers l'Angola et le Nigeria, ont lancé des processus de la création de leurs propres fonds nationaux constitués des revenus tirés des exportations pétrolières. En tout, 28 nations productrices de pétrole et de gaz africains étaient parties prenantes du projet.

(A suivre...)

Oleg Nesterenko

Président du Centre de commerce & d'industrie européen

Nul doute sur l'objectivité de ce constat, car il y a beaucoup trop de précédents de « réalisations », dont on connaît les résultats finaux. En mentionnant que les majeurs parmi elles, on peut citer les guerres en Corée et en Chine, au Guatemala, au Vietnam et au Cambodge, en Irak, en Bosnie et en Serbie, en Afghanistan, en Libye et en Syrie.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION TAJADITH

LE PATRIMOINE EN MINIATURE

L'exposition Tajadith (héritage ancestral) du jeune artiste plasticien Sofiane Ait Ammar, qui fixe en dessin miniature bichrome (noir et blanc) la beauté et la richesse du patrimoine matériel et immatériel algérien, a été inaugurée lundi, à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. Abrisée par la galerie d'art du théâtre de verdure «Mohia», l'exposition de l'enfant du village d'Ait Ali Ouharzoune (commune d'Iboudrarenne), organisée par la direction de la culture et des arts dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), accorde la part belle aux «Thiliwa» (les sources). Le projet de cette exposition a coulé de source, à partir des anciennes Thiliwa d'Ath Ali Ouharzoune. «J'ai une passion particulière pour les anciennes sources abandonnées que j'aime dessiner. Thiliwa sont des espaces qui occupent une place importante dans les villages», s'est confié à l'APS, Sofiane Ait Ammar. L'artiste a commencé par dessiner toutes les sources de son village et c'est de là qu'a jailli l'idée du projet d'une exposition autour de Thiliwa en particulier et du patrimoine en général. Une exposition qui sera enrichie avec des dessins miniatures et aquarelles d'anciennes maisons et mosquées, qui sera intitulée «Tajadith». Le choix du noir et blanc pour dessiner le patrimoine est dicté par la volonté de l'artiste de retransmettre le cachet ancien du modèle. «Pour le thème Thiliwa je préfère me limiter au noir et blanc pour préserver et retransmettre l'aspect ancien des sources. C'est une sorte de voyage dans le temps pour aller à la redécouverte de ces espaces», a-t-il dit. Sofiane Ait Ammar a saisi l'occasion pour déplorer la perte du cachet ancien et séculaire des vieilles sources lors de certains travaux de réhabilitation où de nouveaux matériaux industriels sont introduits, «défigurant» ainsi l'aspect naturel de Thiliwa anciennement construites en pierres dans leur forme naturelle. Le visiteur de l'exposition du jeune artiste plasticien, sortant des ateliers d'art plastique de la maison de la culture Mouloud Mammeri, aura également à découvrir la casbah d'Alger et Djamaa Ketchaoua ainsi que des miniatures de jeux traditionnels qui meublaient jadis le temps libre des enfants de la région, dont «Tchiw-Tchiw», ou le jeu billes. En marge du vernissage, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a observé que Tajadith «est une belle exposition qui retrace les souvenirs de l'artiste à travers des lieux et des monuments qui ont marqué son enfance, puisant l'inspiration de son village natal dans un style sobre et très expressif». Mme Goumeziane a rappelé que cette exposition inaugure la célébration du mois du patrimoine placé cette année sous le thème «Le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains». D'autres activités sont prévues lors de cette manifestation, dont une exposition sur les savoir-faire et les manuscrits, des conférences-débats et des ateliers, au chef-lieu de wilaya ainsi qu'à travers plusieurs localités.

R.C.

Lancement à Alger du mois de patrimoine Sous le slogan «Le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains»

La ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji a présidé, mardi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger le lancement officiel du mois de patrimoine (18 avril-18 mai), placé cette année sous le slogan : «Le patrimoine culturel algérien et ses prolongements africains».

Dans son allocution à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude organisée à cette occasion, sur «le patrimoine culturel algérien et sa profondeur africaine» en présence de représentants de certains départements ministériels, de corps de sécurité et d'experts dans le patrimoine, Mme Mouloudji a souligné «l'importance extrême» accordée par l'Algérie au patrimoine culturel dans toutes ses composantes. Annonçant l'inscription du projet de réalisation du grand musée africain au titre de la nouvelle opération de 2023 qui sera «un phare d'envergure qui illumine la gloire de l'Algérie et de l'Afrique sur le sol de l'Algérie», Mme Mouloudji a précisé que l'ouverture du siège provisoire aura lieu à «Dar Boulkin» à Hussein Dey à Alger courant juin prochain. Mme Mouloudji a souligné qu'un intérêt particulier avait été accordé à la dimension africaine du patrimoine algérien «au regard



de ce qu'il représente comme rayonnement culturel et profondeur civilisationnelle pour notre pays». «L'Algérie qui était et demeure fidèle à ses engagements envers le continent accompagne, à travers le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (Crespiaf), tous les pays africains dans la préservation et l'inscription du patrimoine immatériel», a affirmé la ministre, relevant que le Crespiaf lancera du 25 au 30 avril 2023 une session de formation au profit de 44 experts africains en charge de l'élaboration de rapports périodiques stipulés dans la convention de 2023. Elle a salué la contribution et le soutien financier de Sonatrach, plus de 25 millions de DA cette année, qui a été consacré à l'in-

ventorisation du patrimoine culturel dans les cinq parcs nationaux culturels. Mme Mouloudji a, en outre, annoncé l'organisation par le Centre national de recherches en archéologie (CNRA), d'assises régionales à partir du 26 avril dans les wilayas de Médéa, Biskra, Ouargla et de Tlemcen, en vue de revoir la carte archéologique. Dans le secteur muséal, la ministre a fait état du projet de création d'un musée national public de l'Emir Abdelkader dans la wilaya de Mascara, en sus de centres d'interprétation à caractère muséal à Béchar, Djelfa et Ain Témouchent». Les travaux de la journée d'études autour du «Patrimoine culturel algérien et sa profondeur africaine» ont connu des interventions précieuses animées par

des experts et des chercheurs spécialisés dans le domaine du patrimoine, du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), autour du soufisme algérien en tant qu'un des leviers de l'identité africaine du docteur Zaim Khenchlaoui, «les représentations rocheuses sahariennes» du docteur Slimane Hachi, ainsi que «Site d'Ain Lahneche, «un autre berceau de l'Humanité» de Razika Cheli. La ministre de la Culture a également présidé l'inauguration d'une exposition intitulée «legs culturel immatériel de l'Afrique», organisée par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF).

R.C.

Palais de la Culture Moufdi-Zakaria Inauguration de l'Exposition du patrimoine culturel immatériel africain

L'Exposition du patrimoine culturel immatériel africain a été inaugurée, mardi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, à l'occasion du lancement officiel des festivités du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Cette exposition, inaugurée par la ministre de la Culture et des Arts, Souraya Mouloudji, en marge du lancement officiel des festivités du Mois du patrimoine, est organisée par le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF), présidé par Slimane Hachi. L'exposition présente des éléments du patrimoine culturel de 27 pays africains classés sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO, selon les précisions sur place. Concernant le patrimoine immatériel algérien, il est représenté

par tous les éléments classés par l'UNESCO, dont l'Ahellil du Gourara (genre poétique et musical emblématique des Zénètes du Gourara inscrit en 2008), la Chedda de Tlemcen (costume nuptial de la mariée inscrit en 2012), l'Imzad (dossier international inscrit en 2013 au nom de l'Algérie, du Mali et du Niger), Rakb Sidi Cheikh (2013), le Festival Sebeïba à Djanet (2014), le Sbuâ de Timimoun (2015), les mesureurs d'eau (kiyaline elma/2018), le couscous (dossier commun/2020) et le Raï (2022). L'exposition met également en lumière la Rumba congolaise (2021), la Morna du Cap-Vert (2009) et le Moutya des Seychelles (danse de la résistance à la servitude et à l'injustice sociale endurée par les anciens esclaves). Parmi les éléments du patrimoine exposés figure aussi «le patrimoine oral Gélédé» inscrit en



commun entre le Bénin, le Togo et le Nigéria en 2008 et des espaces culturels du Mali, du Nigéria et de la Guinée ainsi que des danses de différents pays comme le Kenya et le Zimbabwe. Plusieurs pratiques liées à la musique et à la fabrication des instruments de musique ont été présentées à cette occasion comme le Balafon (Burkina Faso), les pygmées Aka (Afrique centrale) et

autres genres musicaux de l'Ouganda, l'Éthiopie et le Mozambique. L'exposition qui durera trois jours propose également un voyage dans le patrimoine immatériel africain dans différents domaines à la découverte des traditions, des pratiques sociales, des rituels, des fêtes, des événements et du savoir-faire en Afrique.

R.C.

sport

Ligue 1 (mise à jour)

Un jeu de domino

→ Le CR Belouizdad en déplacement à Oran, ne s'attendait pas à revenir avec un score aussi lourd. Pris à froid, les joueurs du MCO ne pouvaient que saisir cette occasion pour accélérer la circulation de la balle pour faire tomber sur son terrain le champion d'Algérie (3-1).

Un champion venu confirmer sa supériorité. Les locaux avaient besoin de cette bouffée d'oxygène et les visiteurs souhaitaient faire parler leur performance et avertir, au passage, ses prochains clients qu'ils peuvent maintenir la barre. Mais l'intelligence oranaise a prévalu et n'a laissé aucun souffle aux hommes de Kouki, afin de reprendre le souffle et allait vers une égalisation et enfin vers une victoire qui confirmera son invincibilité, bien qu'elle a été lors de ses deux rencontres freinée. Ses supporters commencent d'ailleurs à s'interroger sur ce qui grince dans cette machine qui tourne au ralenti depuis ces deux dernières sorties contre l'US Biskra et le Paradou AC. A Oran, c'est donc encore une autre pièce qui fait déséquilibrer le N°1 du Championnat national après 19 matches sans défaite. Pour tenter de se sauver des griffes des Oranais, le staff technique des Algérois a révolutionné son onze de départ et a fait



Le CRB laisse des plumes à Oran.

(Photo : D. R.)

pas moins de 9 changements, mais cela n'a pratiquement rien servi, le MCO était amplement supérieur aux invités de la capitale et prend ainsi leurs trois points.

CSC 1-PAC 0

Ce mardi, c'est le CS Constantine qui gagne la grande équipe du Paradou AC (1-0), mais une victoire qui aurait pu ne pas l'être si ce n'est le défenseur du PAC qui fait surprendre son gardien, et offre ainsi une victoire à l'adversaire. Non, il n'y avait pas eu de football, il y avait bien autre chose sur le terrain. On a oublié le football aux vestiaires pour transformer la

partie en un duel électrique où la technique était absente. Pas de spectacle, c'est la chasse au ballon, peu importe la manière, peu importe la série de coup-franc et de cartons jaunes, peu importe si les supporters étaient privés de spectacle, l'essentiel est que je marque. Dommage que notre foot soit tombé aussi bas. Dommage que de pareilles affiches ne séduisent plus, poussent les supporters à s'imprégner du modèle type de ce qui se passe sur le terrain. Le risque est grand après ce qui s'est passé en régional où des supports sur le terrain réussirent à inscrire un but

pour sauver leur équipe.

JSS 2-NCM 0

La dernière rencontre de ce mardi qui avait opposé la JS Saoura au NC Magra s'est achevée en faveur des locaux (2-0) qui grignotent ainsi trois précieux points qui la projettent vers le haut du classement et surpassent d'une puce l'USMA qui est à 32 points, Magra est stoppée à la 12^e place avec 26 points. La rencontre fut d'un excellent niveau où le jeu était plus aéré et le niveau technique séduisant.

H. Hichem

MC Oran

Belatoui «soulagé» après la victoire face au CRB

→ L'entraîneur du MC Oran Omar Belatoui s'est dit «soulagé» après la victoire à domicile de son équipe face au CR Belouizdad (3-1), lundi soir, dans le cadre de la mise à jour de la 18^e journée du Championnat de la Ligue 1, estimant qu'elle permet aux «Hamraoua» de s'extirper de la zone rouge. «Tout a fonctionné comme on l'a souhaité et

projeté après avoir bien étudié l'adversaire, qui nous a causé beaucoup de problèmes même s'il a été privé de certains de ses titulaires habituels», a déclaré Belatoui à la presse à l'issue de la rencontre.

«Ce succès nous permet de revenir de loin après nos derniers mauvais résultats. Nous étions dans l'obligation de

vaincre pour ne pas hypothéquer nos chances dans la course au maintien. Ces trois points nous permettent tout simplement de respirer», a-t-il ajouté.

Les «Hamraoua» ont renoué avec la victoire après quatre rencontres sans le moindre succès, au cours desquelles ils ont fait deux nuls à domicile et concédé deux défaites en déplacement. Un bilan qui leur a valu, avant cette rencontre en retard, de reculer à la 12^e place, près de la zone des relégués.

Grâce à leur précieuse victoire face au leader, qui a concédé pour l'occasion sa première défaite en 20 matches en championnat, les Oranais se sont hissés à la 7^e place avec 30 points, une place qu'ils partagent provisoirement avec le MC El-Bayadh et la JS Saoura,

mais les trois équipes comptent chacune un match en moins.

L'entraîneur Belatoui s'est dit par ailleurs «content» par cette remontée au classement qui permet à son équipe d'aborder la suite du parcours avec «moins de pression», saluant le soutien dont ses joueurs ont bénéficié de la part des membres du club amateur du MCO, après le départ des membres du club professionnel en prévision du rachat par l'entreprise «Hyproc» de la société sportive du Mouloudia d'Oran. Enfin, c'était le 113^e match entre le MCO et le CRB, soit le plus grand nombre de confrontations entre deux clubs de l'élite algérienne depuis l'indépendance. C'est le club de la capitale qui domine avec 38 victoires contre 37 défaites et 38 nuls. ■

ASM Oran

Vingt-deux points perdus à domicile, le maintien compromis

→ L'ASM Oran a enchaîné, lors de la précédente journée de la Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), sa troisième défaite consécutive contre le CR Témouchent (2-0), laissant filer pas moins 22 points à domicile depuis le début de cet exercice. La contre-performance des Oranais dans ce match comptant pour la 25^e journée, est aussi leur deuxième défaite de suite «at home», après le revers subi au stade Habib-Bouakel au cours de la 23^e journée face au WA Tlemcen (1-0). Cette «hémorragie» de points à Oran risque de jouer un mauvais tour à la formation de «M'dina Jdida» à cinq journées de la clôture du championnat, au moment où elle n'est pas totalement à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison, relève-t-on dans les milieux du club. Pourtant, tout le monde pensait que les «Vert et Blanc» étaient bien partis pour assurer leur maintien avant l'heure, après avoir réussi à enchaîner six victoires de rang entre la 13^e et la 18^e journée, au prix desquelles ils ont réalisé une remontée spectaculaire au classement pour s'extirper de la zone

rouge après un début d'exercice compliqué. Mais les protégés de l'entraîneur Hadj Merine sont en train de marquer le pas depuis quelques journées. La preuve : cinq points seulement sur les 21 possibles lors de leurs sept précédentes rencontres, des résultats qui les remettent tout simplement à la case départ. L'ASMO, qui tablait sur un retour en Ligue 1 dès cette saison, après sept années passées au purgatoire, pointe à la 9^e place avec 29 points, devançant de huit longueurs le 14^e et premier potentiel relégué.

Au grand bonheur des Oranais, d'ailleurs, leurs dernières contre-performances n'ont pas été mises à profit par les équipes du bas du classement, font remarquer les observateurs.

Dans ce groupe Centre-Ouest, le RC Relizane, qui ferme la marche avec un zéro pointé, a déjà posé les deux pieds au palier inférieur, en attendant d'être fixé sur les deux autres formations qui l'accompagneront en Inter-régions. ■

Inter régions (système de compétition)

Mise en œuvre de la résolution de l'AGEX de 2021

→ Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, réuni dimanche, a décidé de mettre en place une commission chargée de la mise en œuvre de la résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2021, portant adoption du projet de changement du système de compétition, a indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué. Les membres de l'assemblée générale de la FAF avaient adopté à la majorité des voix le changement du système de compétition qui se décline en deux phases : l'une déjà appliquée dès la saison 2022-2023 où seule la Ligue 1 a été concernée avec une composante passée de 18 à 16 clubs, et la

seconde est prévue à partir de la saison 2023-2024 où le troisième palier, soit la Ligue inter régions de football sera divisée en deux ligues zonales (Centre-est et centre-ouest) compte-tenu du grand nombre de clubs qui y sont affiliés (96), précise la même source. Cette commission est composée de Nouredine Boulefaât, Président de la LIRF, Ali Malek, président de la Ligue nationale de football amateur, Djillali Aidat, membre du Bureau fédéral et Président de la Commission de coordination des Ligues, et Khabbouz Ahmed, membre du Bureau fédéral et Président de la Commission du football amateur, conclut le communiqué. ■

EN DEUX MOTS

Premier League : Mahrez et Salah en lice pour l'équipe type de la saison

La Premier League anglaise a dévoilé lundi la liste des 40 noms susceptibles de figurer dans l'équipe type de la saison où il y a les Africains Riyad Mahrez et Mohamed Salah. La saison tend vers sa fin et les différents prétendants aux récompenses saisonnières sont en train d'être dévoilés. En Premier League, la liste des candidats pour l'équipe type de cette campagne 2022-2023 est connue.

L'Egyptien est actuellement le meilleur buteur africain (15 buts) et le meilleur passeur africain (7 passes) de Premier League. Dimanche, il a battu un record, celui du nombre de buts marqués du pied gauche en Championnat. Loin de la mauvaise saison de Liverpool, l'Egyptien fait une belle saison, même s'il a connu des trous d'air. De son côté, Riyad Mahrez est auteur de cinq buts, cinq passes décisives en Premier League. Il a su répondre présent chaque fois que Pep Guardiola lui fait appel. ■



LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Premier League

Mahrez et Salah en lice pour l'équipe type de la saison

le match à suivre

Ligue des champions

L'Egyptien Amin Mohamed Omar officiera JSK - EST

football

MC Oran

Belatoui «soulagé» après la victoire face au CRB

Mensonge sur l'âge des joueurs

La CAF en guerre contre la fraude de l'âge

→ **La fraude de l'âge ne passera plus. On a longtemps laissé ce phénomène manipuler pour espérer remporter des victoires au détriment d'un adversaire qui n'est pas suffisamment outillé pour trafiquer l'âge d'un joueur.**

Des cas de fraude ne sont pas muets, ils se manifestent un peu partout en Afrique et même sur d'autres continents.

21 joueurs U17 sur 30 recalés

Au Cameroun, plusieurs joueurs de football ont menti sur leur âge. Une fraude qui est monnaie courante sur le continent, où les joueurs espèrent des carrières plus longues. Le 29 décembre dernier, la Fédération camerounaise de football annonçait que «21 joueurs sur les 30 actuellement en stage avec l'équipe U17 ont été recalés à l'issue des tests de l'IRM». À l'origine de ces exclusions, des fraudes à l'âge : l'IRM du poignet des joueurs avait permis d'analyser la maturation des os et ainsi, de déterminer que les âges avancés par les joueurs - censés avoir moins de 17 ans - n'étaient pas les bons.

Un phénomène qui prend de l'ampleur

«Ce phénomène de fraude à l'âge n'est pas nouveau en Afrique. En 2020, Guirane N'Daw, alors tout jeune retraité - il avait officiellement 35 ans - avouait avoir menti sur son âge. L'ex-joueur de Sochaux, Nantes, Saint-Étienne, Metz et Lens, mais également passé par l'Angleterre et l'Espagne, affirmait alors : «En Afrique, je ne dis même pas au Sénégal, le joueur qui ne diminue pas son âge ne pourra pas être professionnel. C'est la réalité qu'on le veuille ou non. Ce qui est sûr, c'est qu'au Sénégal, 99% des joueurs ont diminué leur âge», rapporte le journal de l'Afrique.

Fin de la récréation

Cette fois, et à la veille de la CAN-U17, l'option fraude perdra son code. La CAF sera intransigeante. De sévères sanctions seront appliquées à tous ceux qui tenteraient de manipuler les actes de naissances. Moins de quinze jours avant le début de la



■ Au Cameroun, plusieurs joueurs de football ont menti sur leur âge. (Photo > D. R.)

CAN des moins de 17 ans en Algérie, le 29 avril prochain, l'instance dirigeante du football africain a amendé le règlement relatif aux tests à l'imagerie par résonance magnétique qui permettent de détecter les transgresseurs. «Le Comité Exécutif de la CAF a approuvé les recommandations faites par la Commission d'Organisation du Football Jeune de la CAF et la Commission Médicale de la CAF d'amender l'Article 27 du Règlement de la Coupe d'Afrique des Nations U17 Total Energies», a indiqué la CAF sur

son site officiel, dimanche.

Un test d'éligibilité obligatoire

Présenté en six points, l'article 27 impose avant tout «un test d'éligibilité» par IRM à «toutes les équipes participantes avant le commencement des matches» de la CAN-U17 et expose les conditions encadrant ses tests ainsi que les sanctions applicables. Et, pour cause, la catégorie des moins de 17 ans est particulièrement concernée par les fraudes sur l'âge.

Des tests prévus «à tout moment... Les équipes participantes peuvent être soumises à des tests IRM, qui doivent être effectués au plus tôt cinq jours avant le début de la compétition. La CAF se réserve le droit d'effectuer un test IRM à tout moment avant ou pendant la compétition», peut-on lire sur le document.

Disqualification

Les équipes peuvent contester les tests pour des joueurs jugés inéligibles, en suivant un procédé clairement défini par la CAF : «Toute demande de deuxième lecture pour un joueur jugé inéligible doit être adressée à la CAF par courrier électronique au plus tard 3 heures après la notification du résultat de la première lecture», stipule l'article 27 de la CAN-U17. En cas d'inéligibilité de trois joueurs, ou moins, d'une même équipe aux tests IRM, les joueurs concernés seront exclus de la compétition, sans possibilité de les remplacer numériquement dans l'effectif. «Si, après avoir effectué le(s) test(s) d'éligibilité (IRM) pour une équipe participante un (1), deux (2) ou trois (3) de ses joueurs se révèle(nt) inéligible(s), le ou les joueurs ne seront pas autorisés à participer à la compétition. Leur équipe sera elle autorisée à participer à la compétition, mais ne sera pas autorisée à remplacer le(s) joueur(s) inéligible(s)», avertit la CAF. Mais au-delà de quatre joueurs jugés inéligibles au sein d'une même sélection, la sélection en tort sera purement et simplement disqualifiée de la compétition ! «Si après avoir effectué le test d'éligibilité (IRM) pour une équipe participante et, que (4) de ses joueurs ou plus se sont révélés non éligible, toute l'équipe participante sera disqualifiée», met en garde la CAF au quatrième point de l'article 27.

5 joueurs supplémentaires

À l'occasion de la CAN U17, édition 2023, «les associations peuvent choisir d'inscrire 1, 2 ou jusqu'à 5 joueurs supplémentaires», soit 26 joueurs au total au lieu de 21, selon «la règle des cinq (5) joueurs supplémentaires» de la CAF. «Les joueurs supplémentaires feront partie de la liste finale de l'équipe et feront le test IRM», a tenu à préciser l'instance panafricaine.

Synthèse de H. Hichem

■ Canal + Foot : Nice - FC Bâle à 20h

■ BeIN Sports 1 : Inter Milan - Benfica Lisbonne à 21h

La Der

Ligue des champions : L'Egyptien Amin Mohamed Omar officiera JSK - EST

La Confédération africaine de football a désigné un trio arbitral égyptien conduit par Amin Mohamed Omar, pour diriger le match JS Kabylie - ES Tunis, vendredi au stade 5-Juillet 1962 d'Alger (20h), comptant pour les 1/4 de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Amin Mohamed Omar sera assisté de ses compatriotes Mahmoud Ahmed Kamel Abo Regal (1^{er} assistant) et Ahmed Hossam Taha (2^e assistant), alors que le quatrième arbitre est l'Egyptien Mohamed Adel El-

said. La seconde manche se jouera le samedi 29 avril au stade Hamadi Agrebi de Radès à Tunis (20h). En cas de qualification, les «Canaris» affronteront en demi-finale le vainqueur de l'autre quart de finale entre Al-Ahly SC d'Egypte et le Raja Casablanca.

La JSK s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Ligue des champions, en terminant à la deuxième de la poule A (10 pts), derrière le Wydad Casablanca (13 pts).

CRB - Mamelodi Sundowns : le Kenyan Waweru au sifflet

Pour le match CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), qui se déroulera samedi au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h), comptant pour les 1/4 de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, la CAF a désigné l'arbitre kenyan Peter Waweru Kamaku. Il sera assisté de Souru Phatsokane du Lesotho et de son compatriote Gilbert Cheruiyot, alors que le quatrième arbitre est

le Somalien Abdulkadir Artan. La seconde manche se jouera le samedi 29 avril au stade Loftus Versfeld à Pretoria (14h). En cas de qualification, le triple champion d'Algérie affrontera en demi-finale le vainqueur de l'autre quart de finale entre Simba SC (Tanzanie) et le Wydad Casablanca. Le Chabab s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions, en terminant à la deuxième place de la poule D (10 pts), derrière les Tunisiens de l'Espérance de Tunis (11 pts).